



Association pour l'Education de la Jeunesse Reunionnaise

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

AGO du 24 juin 2017

C'est dans une année de déploiement et de mise en œuvre des projets porteurs de l'AEJR que j'ai engagé mon mandat de Président de l'AEJR.

Pour le Foyer 150, la nouvelle autorisation de fonctionnement délivrée le 2 avril 2016 a été validée.

Le Directeur Général et les directeurs d'établissement ont exposé leur forte conviction d'aller de l'avant, de relever le défi pour redresser le niveau d'activité et réorganiser le fonctionnement de l'établissement conformément à ce qui avait été depuis trois ans l'objet de négociation avec les autorités de contrôle et de financement.

Pour Arpèje, des dispositifs innovants complémentaires aux mesures d'AEMO et d'Investigation éducative ont fait l'objet d'un travail collectif pour un déploiement en 2017.

Lors des visites sur site et échanges avec les professionnels, j'ai constaté avec satisfaction, l'engagement et l'enthousiasme qu'ils pouvaient exprimer de s'inscrire dans cette nouvelle dynamique institutionnelle au service des jeunes qui sont accueillis dans nos établissements.

Dans cette période de mandat, j'ai aussi mieux appréhendé les complexités de certaines situations familiales et sociales auxquelles nos établissements sont confrontés.

Nous avons eu aussi le souci d'ouvrir le dialogue social avec les Organisations Syndicales de salariés. Malgré nos propositions, la position de l'Organisation Syndicale représentée à l'AEJR pour la signature d'un accord global sur l'ensemble des points ouverts à la négociation annuelle obligatoire n'a pas permis de concrétiser les avancées sociales auxquelles nous aspirions.

Sur le plan financier et les perspectives d'évolution d'activité, le niveau d'activité du Foyer 150 sur le 2nd semestre 2016 confirmée sur le 1^{er} semestre 2017 permet d'envisager plus sereinement l'avenir.

La Convention prix journée globalisée a modifié la présentation de nos résultats comptables. Au-delà des débats qui ont pu animer ce changement de présentation (un déficit d'activité/un excédent comptable).

A la demande de l'Association et négocié avec les Directions Financières des autorités de contrôle, l'AEJR a obtenu que cet excédent de trésorerie ne soit pas recyclé en totalité sur les budgets 2017.



Association pour l'Education de la Jeunesse Reunionnaise

L'excédent de trésorerie de 746.500 euros est bloqué sur un Fond commun de Placement. Si les autorités de contrôle demandent la restitution de celui-ci, cela ne fragilisera pas la situation financière de l'AEJR. Les investissements et le fonctionnement des établissements sont financés sur les autorisations budgétaires.

Dans ce nouveau contexte, j'ai souhaité que nous puissions, au niveau du Conseil d'Administration, être soutien et porteur des ambitions AEJR exposées par le Directeur Général et de ses Directeurs.

Nos temps de travail en Bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) avec le Directeur Général permettent de suivre les dossiers nécessitant orientations et arbitrages de l'instance Dirigeante.

Nous avons, aussi, collectivement acté notre éthique en réaffirmant l'engagement de mandataires bénévoles au service de l'objet social de l'AEJR. Cela a conduit à réfléchir sur le périmètre d'intervention et d'action du Conseil d'administration et de son Bureau dans le fonctionnement général de l'Association.

Pour conclure mon propos,

Au seuil du 50^{ème} anniversaire de l'AEJR, il est important d'honorer les bâtisseurs et les contributeurs de ce qu'est aujourd'hui, l'Association.

Je sollicite tout l'appui des administrateurs et membres de l'AEJR pour poursuivre l'œuvre engagée depuis de plusieurs années ; pour inscrire notre association dans des réponses adaptées aux besoins de la Jeunesse Réunionnaise la plus en difficultés et en souffrance.

Nous souhaitons soutenir l'ensemble des professionnels de l'AEJR travaillant parfois dans des conditions difficiles mais qui démontrent, au quotidien, leur volonté de permettre à chaque jeune de trouver les voies de son épanouissement.

Vous remerciant pour votre attention.



Président AEJR